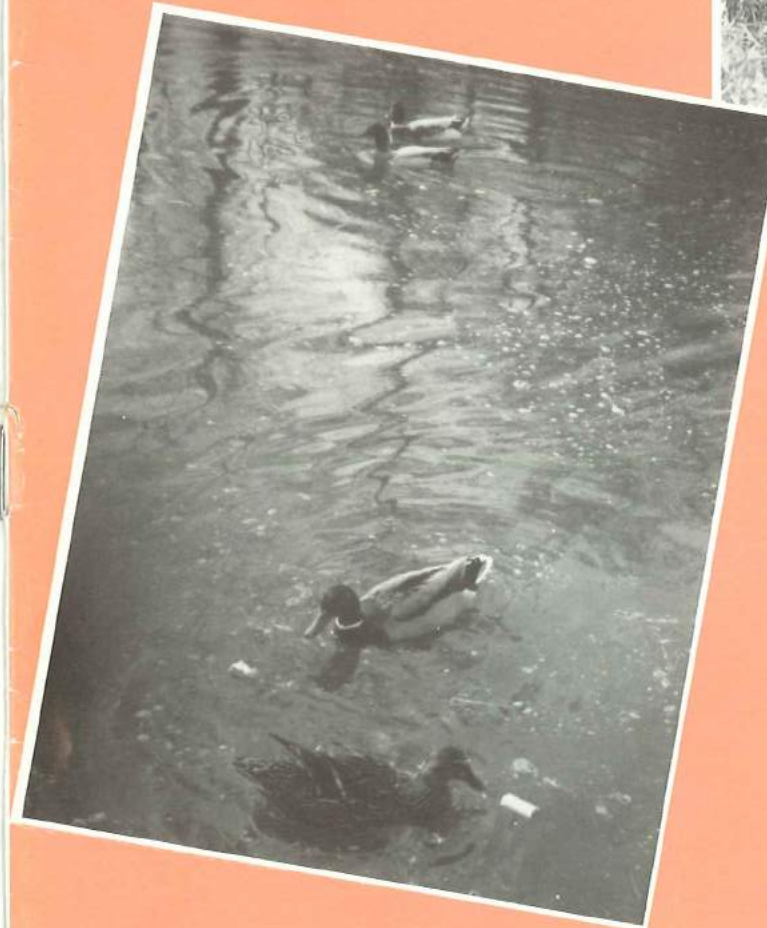
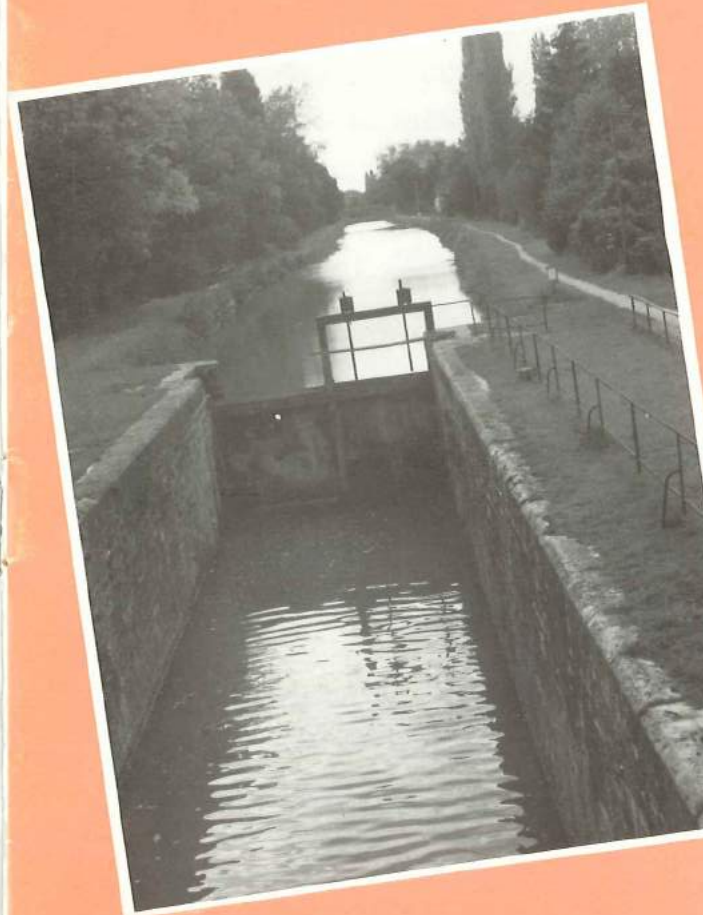
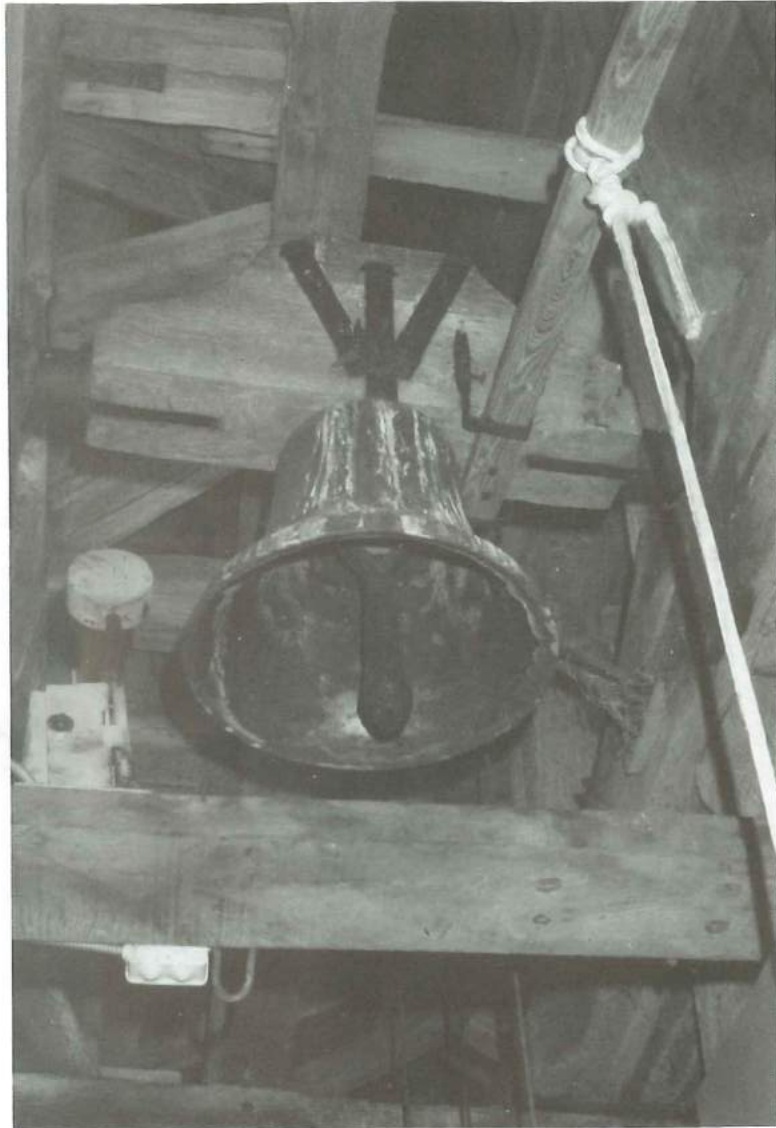


CHAILLY-EN-GATINAIS



*Bulletin
Municipal*

N° 5 - 1994

LE MOT DU MAIRE

1993 aura été une année de travaux importants dans la commune : rénovation de l'immeuble du canal, remise aux normes de la salle du foyer des jeunes, aménagement intérieur de l'Eglise, réfection de la cour de l'Ecole, création d'un parking et extension de l'éclairage public de Romaison.

Pour l'année 1994 nous prévoyons l'aménagement du logement de fonction de l'école (salle d'eau) ainsi que l'agrandissement des sanitaires et de la cuisine du Foyer des Jeunes.

Ces travaux ont été, ou seront réalisés, sans que les taux d'imposition communaux augmentent, mais avec l'aide des subventions de l'Etat, de la Région ou du Département. Les finances très saines de la commune permettant par ailleurs d'entreprendre ces travaux.

Notre souci permanent, améliorer le cadre de vie des habitants de Chailly, en s'efforçant de maintenir des activités associatives, culturelles et commerciales dans notre village.

Pour la nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, joie et réussite et souhaitons que chacun puisse avoir droit au bonheur en ces années de difficultés économiques.

BONNE ANNEE 1994

Le Maire
J. AUGER



RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie : 38.96.26.70

Horaires de permanence : mardi 18h - 20h
vendredi 17h - 19h

Permanence du Maire : 1^{er} samedi du
mois sur rendez-vous de 10h à 12h (sans secrétariat)

Pompiers : **APPEL URGENT - faire le 18**
Appel non urgent - faire le 38 96 28 94

Bureau de Poste : 38 96 26 04
ouvert du lundi au vendredi
de 10h30 à 12h
le samedi de 10h à 10h45

Service Social de Lorris
(route de la Forêt) : 38 94 81 75

Gendarmerie de Lorris : 38 92 40 08

E.D.F. Montargis Dépannage : 38 85 21 58

Lyonnais des Eaux Montargis : 38 85 07 69

Déchetterie de LORRIS : Nouveaux horaires
à compter du 13 Janvier 1994

Jeu de 13h à 16h
Vendredi de 9h à 16h
Samedi de 9h à 16h
Dimanche de 9h à 13h
Lundi de 9h à 16h

Commerces sédentaires de Chailly :

- Boulangerie Pâtisserie CLAISSE Fabien
- Café Restaurant RIGHI Dominique

Cabinets médicaux de Lorris :

- Dr TRIN : 38 94 81 46
- Drs JOUANNEAU, LALLEMAND, MARTIN :
38 92 40 10

Infirmiers à domicile :

- FORGET : 38 92 33 34
- HUE : 38 94 83 34

Collecte des objets encombrants en 1994 :

Lundi 28 Février
Lundi 11 Juillet
Lundi 7 Novembre

Location Salle et Matériel :

Pour toute réservation s'adresser à la Mairie.

Location parquet : 200 F
Location table + banc : 20 F l'unité
Salle du Foyer des Jeunes
500 F : personnes de la commune
600 F : personnes hors commune
Gratuit : association communale
300 F : réunion d'associations hors commune.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ELIMINATION DES DECHETS

Depuis quelques années la politique de défense de l'environnement et d'élimination des déchets a beaucoup évolué.

Tout cela dépend de la prise de conscience de chacun, à savoir, trier et déposer ses déchets selon les consignes provenant des organismes de collecte et traitement des ordures ménagères.

Bien respecter la notion "d'ordures ménagères" est primordial; en effet il est important de ne déposer pour la collecte que les seuls déchets ménager, ceci afin de limiter les quantités et de favoriser le recyclage.

Par ailleurs les déchetteries nouvellement implantées permettent de déposer et trier les déchets recyclables, non ménagers.

Si chacun respecte ces recommandations, l'environnement pourra être protégé, et le service de collecte et traitement des ordures amélioré.

Nous rappelons que dans un proche avenir les éboueurs ne collecteront que les ordures ménagères. Les feuilles, tontes de gazon, cartons et débris divers devront être déposés par vos soins à la déchetterie de Lorris.

Si chacun respecte ces recommandations, l'environnement pourra être protégé, et le service de collecte et traitement des ordures amélioré.

UNE PAGE D'HISTOIRE Trois Cents ans : Un Canal

Il y a longtemps, très longtemps, un monsieur MAHIEU demanda à Philippe de FRANCE, Duc d'Orléans et frère de Louis XIV l'autorisation de ma construction pour approvisionner PARIS en bois d'œuvre et de chauffage.

L'autorisation lui fut accordée et mon ouverture eut lieu en 1678.

Mon cours long de 27 Kms et partagé par des écluses en bois commençant à l'étang Loiselet à Grignon pour rejoindre le Loing à Buges. Mes constructeurs avaient beaucoup d'ambition pour moi et ils souhaitaient me voir rejoindre la Loire très rapidement. Ce fut fait en 1691, mais déjà la sécheresse retarda le passage du 1^{er} Bateau qui eut lieu finalement en mars 1692. Il mit 5 jours pour franchir mes 72 Kms et mes 29 écluses refaites en pierre. Je m'en souviens encore, les bateaux étaient poussés à l'aide de bourdes ou halés par des hommes, des femmes et même des enfants. Ceux-ci se louaient pour tirer ces bateaux de 40 à 60 tonnes vers leur destination, ils avançaient à la vitesse de 2kms/heure.

J'étais heureux, pensez-vous, de mars 1692 à juillet 1693, je vis passer 2523 bateaux, les meilleures années plus de 3000 embarcations utilisaient mon service.

Des révoltes eurent lieu sur mes rives, notamment en 1847 à Chailly ou environ 1000 personnes affamées par la disette pillèrent 2 chalands chargés de farine.

Le temps passa, passa, les hommes furent remplacés par des mulets ou des chevaux

puis par le moteur, mais déjà apparaissaient dans la campagne quelques panaches de fumée et vapeur, le train arrivait et récupérerait le transport des marchandises de mes marinières.

Le trafic diminua doucement, je vis passer les dernières péniches qui approvisionnaient un négociant en matériaux de la région.

En 1954 on décida mon déclassement, plus de bateaux, plus de manoeuvres d'écluses et enfin mes portes remplacées par des barrages en béton, quelle tristesse.

Heureusement il me restait mes amis de toujours, mes pêcheurs pas assez nombreux à mon gré, mais très sympathiques. Pour les retenir sur mes rives, et éviter de tomber dans l'oubli, j'essayai de leur offrir les plus beaux poissons qui vivaient dans mes eaux.

Et puis, une nouvelle épreuve m'attendait, l'arrivée des poissons chats, quel désastre, j'eus vraiment très peur, mes pêcheurs me restaient malgré tout fidèles et heureux de passer quelques paisibles moments sur mes rives.

Maintenant il se dit que, bientôt, plus tard, peut-être...enfin nous verrons.

A Bientôt
La Canal d'Orléans

P.S. : ma plus grande joie maintenant, c'est un samedi du mois de juin où je retrouve sur mes berges de nombreux enfants pour un concours de pêche.



RETOUR DANS LE PASSÉ

Séance ordinaire du 16 Avril 1944

Le septième Avril mil neuf cent quarante quatre et sur convocation du 10 avril, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents.

Secrétaire: - M. Guillaume.

Assistance médicale. - Le conseil assisté de la Commission, examine la demande d'assistance de femme en couches formulée par M^{me} Grivot pour son 10^e enfant et accepte sa demande.

M. Grivot André devant être inscrit aux assurances sociales est radié de la liste d'assistance médicale gratuite.

M^{lle} Grivot Bernadette, née en 1943 est inscrite à la place de son père.

Une demande d'assistance médicale gratuite par M^{lle} Servat alic est rejetée par la Commission.

Concessions au Cimetière.

Sur la proposition de M. le Maire, le conseil étudie le nouveau tarif de concessions. Après examen de différents projets, le conseil décide d'appliquer à dater du 1^{er} Mai 1944, le tarif suivant:

- Concession à perpétuité 500^{fr} le m².
- Concession centenaire 300^{fr} le m².
- Concession trentenaire 125^{fr} le m².

Dépôt d'ordures derrière l'Eglise

Des ordures de toute sorte étant actuellement déposés derrière l'Eglise, le conseil interdit ce dépôt et décide que tout contrevenant sera passible d'une amende. Un arrêté du maire a été signé à cet effet. Une somme de 200^{fr} est accordée à M. Hugé pour les conseils de recensement.

Tarif des Prestations ... et sera imputée sur les dépenses Imprevisibles.

Après examen, le conseil accepte le rapport de M. l'Ingénieur en chef des Ponts et chaussées.

Le tarif de prestations est fixé ainsi qu'il suit:

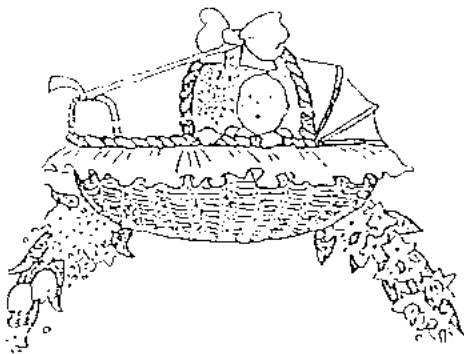
DESIGNATION DES TACHES	TARIF PROPOSÉ
Chargement et déchargement d'un mètre cube de pierre cassée	4 fr. 80
Chargement et déchargement d'un mètre cube de sable ou terre	3 fr. 60
Transport d'un mètre cube de matériaux de toute nature à la distance D exprimée en kilomètres	15 fr. + 4 fr. 50 D
Emmétrage d'un mètre cube de pierre cassée	2 fr. 60
Emmétrage d'un mètre cube de sable	2 fr. 40
Répandage d'un mètre cube de matériaux d'empierrement	4 fr. 20
Traction d'un rouleau compresseur par cheval (conducteur compris) et par hectomètre de parcours	1 fr. 20
Curage d'un mètre courant de fossé de 1 mètre de largeur	3 fr. "
Curage d'un mètre courant de fossé de 1 m. 50 de largeur	3 fr. 50
Décapement d'un mètre carré d'accotement	1 fr. 20

Credit à imputer sur les dépenses imprévies.

Le conseil vote les credits suivants à imputer sur le chapitre.

- XII art. 1 - dépenses imprévies de l'exercice 1943.
- 1) Cotation à l'Union départ^{le} de sapeurs pompiers du Loiret. Année 1943 } 77.
 - 2) Requisition de chevaux du 3 Mars 1943. } = 173
Fourniture et transport de foin et d'avoine
 - 3) Fonds Mal de compensation de allocations familiales part. Contributives pour 1942 = 510
 - 4) Subvention à la Ligue contre la Tuberculose { année 1942 = 20
" 1943 = 10
 - 5) frais d'assiette et de perception de taxes recouvrés par les C. I. (1943) = 90
 - 6) frais de fonctionnement des bureaux cantonniers de textiles et chaussures = 201.50
 - 7) Eclairage de bâtiments communaux (4^e trim. 1941) = 276.80
 - 8) Impôt cédulaire sur traitement du secrétaire de mairie (1943) - à reverser par ce dernier. } = 35 -
 - 9) Eclairage 1^{er} trim. 43 du bureau de P.T.T. = 62.60
 - 10) Subvention à la S.M. de agents du Trésor = 30.00
- 1476.90

ETAT CIVIL 1993



NAISSANCES :

Ciya **YALCIN**, né le 9 février à Montargis
Jennifer **PENAULT**, née le 12 Février à Montargis
Alexandre **LAURENT**, né le 4 Novembre à Pithiviers

DECES :

PIVOTEAU Marthe Veuve **GILLES**, 88 ans, le 10 Janvier
VILLE Louis, 86 ans, le 29 Mars
CACHARD Louis, 62 ans, le 8 Avril
DETEVE Bernard, 40 ans, le 31 Août

L'ETAT CIVIL de 1983 à 1992 :

48 Naissances (toutes hors commune)
37 Mariages
57 décès dont 31 hors commune.

AIDES AUX LOGEMENT : DE NOUVEAUX BENEFICIAIRES

Vous avez des charges de logement, vous ne recevez pas d'aide au logement, vos ressources sont modestes. Voici une bonne nouvelle.

Savez-vous que depuis le 1er janvier 1993, vous avez peut-être droit à l'allocation de logement sociale, dont l'accès est aujourd'hui facilité quels que soient votre âge, votre situation familiale ou professionnelle.

Pour estimer le montant de votre aide, n'hésitez pas à consulter le 3615 CAF et pour en savoir plus, renseignez vous auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret - Place St Charles - ORLEANS ou téléphonez au N° 38 49 51 00 munis de vos avis d'imposition 1991 et 1992.



MARIAGES :

BRIAND Daniel et **DAINESI Maria**, le 27 Février
LEGRAND Claude et **ROUMI Nemcha**, le 1er Avril
DURLICQ Claude et **CHAUVAT Viviane**, le 30 Octobre

TRANSCRIPTIONS DE DECES :

HODES Daniel, 94 ans, le 8 Juin à Amilly
CORDIER Cyril, 15 ans, le 27 Novembre à Amilly



ECOLE DE CHAILLY

VOYAGE à VALENCAY

Judi 21 Octobre 1993 : VALENCAY.

Musée de l'automobile : vieux camions de pompiers, voitures, vélos, motos...

Parc animalier : daims, lamas, wallabys, autruches...

Château : ce château de la renaissance a été construit sur l'emplacement d'un château fort. Sous Napoléon, il a été occupé par le Prince de Talleyrand.



TENNIS DE TABLE CHAILLY - LORRIS - VIEILLES-MAISONS

TT CLVM, association issue de la fusion des 2 Clubs de CHAILLY et LORRIS VIEILLES-MAISONS, entame sa 5ème année d'existence.

38 licenciés font, à ce jour, partie du Club qui a engagé 3 équipes en championnat seniors : l'équipe 1 évolue en 2ème division régionale (actuellement 2ème de sa poule), l'équipe 2 évolue en 1ère division départementale (s'est classée 3ème de sa poule à l'issue de la première phase et jouera pour la 9ème place sur l'ensemble des équipes évoluant à ce niveau) et l'équipe 3 évolue en 2ème division départementale. Une 4ème équipe sera engagée en 4ème division départementale au mois de décembre 1993.

Parmi les 16 joueurs de moins de 18 ans que compte le Club, 6 évoluent en championnat individuel au niveau régional. Le Club engagera des équipes jeunes pour participer aux inter-clubs. A noter que 2 des benjamins sont actuellement les numéros 1 et 2 du Loiret et feront par conséquent partie de l'équipe départementale. Pour les autres joueurs, il ne peut, à ce jour, y avoir aucune certitude.

Les entraînements ont lieu de septembre à juin aux lieux et heures indiqués ci-dessous :

- Mardi à partir de 20h. au gymnase de LORRIS (pour tous)
- Mercredi de 17 à 20h. au gymnase de LORRIS (jeunes)
- Vendredi à partir de 20h.30 à la salle de CHAILLY (pour tous)

Les compétitions adultes ont généralement lieu le dimanche matin (quelque fois le vendredi soir) et les compétitions jeunes ont lieu le samedi, le dimanche ou le mercredi.

Si vous souhaitez pratiquer le Tennis de Table, sport extrêmement complet, même en loisir et en toute détente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou contactez Bernard MOINEAU (38.92.42.51) pour plus de renseignements.

Le Bureau.

LE FOYER DES JEUNES

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE CHAILLY propose aux jeunes et aux moins jeunes, diverses activités. Elle est ouverte à toutes personnes de CHAILLY et des environs.

Le Jeudi soir de 19h à 20h cours de GYMNASTIQUE de mise en forme pour adultes, animé par Madame PELISSIER, professeur diplômée.

Le Mercredi après-midi à partir de Janvier 94 à 14h30, cours de DANSE dirigé par Madame RAMEAU, professeur diplômée et chorégraphe. La première heure pour les débutants, la deuxième heure pour les plus expérimentés.

L'ATELIER ENFANTS du mercredi matin s'est interrompu, car Nicolas BERTON a repris des études. Le Foyer en relation avec l'AGMAL est en attente d'une nomination d'un animateur pour début 94. Celui-ci proposera des activités manuelles, des promenades avec éveil à la nature, des créations d'objets divers pour les enfants de 4 à 10 ans.

L'Association offre une formation d'animateur d'escrime à un jeune ou à un parent motivé pour encadrer des enfants ou des adolescents.

Le Foyer des jeunes se veut une association ouverte à toutes activités encadrées par des personnes désirant apporter leur aide, leurs idées. D'autres sections peuvent se mettre en place si vous souhaitez vous y investir.

L'association se met à votre disposition pour tous renseignements et toutes inscriptions.

Contacter Mme MANSARD Tél : 38 96 28 77
Mme SPACH Tél : 38 96 31 72

"LE FANNY CLUB"

Pour sa deuxième année, le "FANNY CLUB" organise son challenge de pétanque pour l'année 1994.

Ce tournoi est ouvert à TOUS, ami(e)s boulistes ou pas. Le principe basé sur 10 rencontres à effectuer, sur les tableaux offerts aux participant(e)s "TÊTE à TÊTE" et/ou "DOUBLETTE", sur l'année 1994, aux dates, heures et adversaires que vous souhaiterez.

Pour plus d'information contacter MMr DELALANDE René, PETIT Philippe, RIGHI Dominique et FORGET Philippe ou consulter le règlement et inscrivez-vous sur le tableau de votre choix (date limite des inscriptions le 26 février 94) chez Mr RIGHI dont nous remercions la collaboration.

RESULTAT 93

Nous tenons à remercier les 18 doublettes et 22 simples pour leur participation au "Challenge 1993" et félicitons :

TÊTE A TÊTE

Tableau par points

1er	René DELALANDE 25 Pts
2e	Philippe FORGET 18 Pts
3e	Christian KAUFMANN 14 Pts
4e	Claude MAROIS 13 Pts
5e	Philippe PETIT 10 Pts

Tableau par différence

René DELALANDE +91
Philippe FORGET +55
Philippe PETIT +28
Daniel CHEREAU +20
Christian KAUFMANN +19

1ère Féminine

16e Marilyne CHEREAU 3 Pts

11e Valérie PAILLARD -6

DOUBLETTE

Tableau par points

1er	DELALANDE R / FORGET Ph 8 Pts
2e	DEBUSSY G / FORGET R 5 Pts
3e	DUMONTOUX D / PARMENTIER D 4 Pts

Tableau par différence

DELALANDE R / FORGET Ph +33
DUMONTOUX D / PARMENTIER D + 15
KAUFMANN C / PETIT Ph + 11

1ère Mixte

8e PAILLARD V / PAILLARD JF 1 Pt

6e PAILLARD V / PAILLARD JF -15

Nous remercions tout particulièrement la Municipalité pour la mise à disposition et l'entretien du terrain, ainsi que ses équipements.

Le "FANNY CLUB"

LE "FANNY" CLUB



CHAILLY LOISIRS

Une équipe où chacun apporte son savoir-faire pour animer au mieux notre commune au fil de l'année.

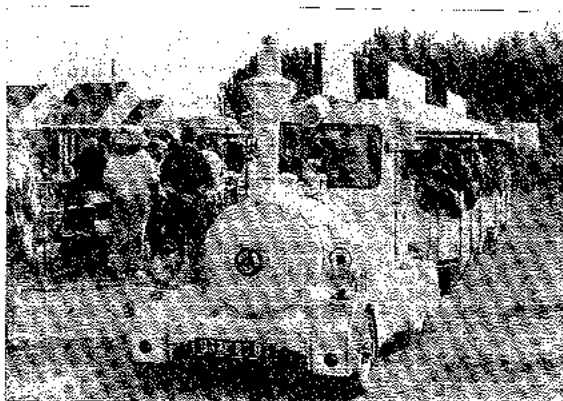
Le 20 février la troupe de Dampierre est venue nous interpréter "J'y suis j'y reste". Hélas, cette représentation n'a pas eu le succès escompté.

Le 28 Mars la foire à la brocante, 2ème édition a attiré la foule à Chailly. Avec ses nombreux exposants et acquis ainsi une renommée qui dépasse largement les limites du canton, aidée en cela par les promenades en petit train et les baptêmes d'hélicoptère.

Le jour de Pentecôte, la petite reine a rassemblé les amateurs de plus en plus nombreux à venir se disputer de superbes trophées grâce au Club de Nevoy.

En août, sous un chaud soleil, notre traditionnel concours de boules a rassemblé de nombreuses équipes toujours plus avides de compétition.

Nous profitons de cette tribune pour remercier les personnes extérieures à l'association qui n'hésitent pas à prêter main forte pour ces manifestations, de même que les généreux donateurs (commerçants et autres) qui stimulent la participation par leur dotations.



Dates à retenir pour 1994 :

Dimanche 13 Février : THEÂTRE
(après-midi)

Dimanche 20 Mars : FOIRE

Dimanche 22 Mai : COURSES CYCLISTES
(Pentecôte)

Samedi 20 Août : CONCOURS de PETANQUE

LES SAPEURS POMPIERS

Cette année, beaucoup de changements dans le corps des Sapeurs Pompiers de Chailly. En effet :

- Un départ en retraite : Monsieur BEILLOT Claude, après 13 années de bons et loyaux services, à qui nous souhaitons une bonne retraite.
- Un départ pour raisons personnelles : Monsieur FENOILLERE Jean-Pierre
- 3 nouvelles recrues : Yannick COULEON, Philippe TASTET et un sapeur féminin Séverine FOISSY.

3 promotions : deux au grade de sapeur pompier 1ère classe : Alain RAGU et Daniel TARDIF; une au grade de Caporal Chef : Patrick OLLITRAUT.

Le C.P.I. de Chailly se compose donc comme suit :

Un adjudant : Bernard THIERRY (Chef de Corps)

Un sergent : Bernard FOISSY

Deux caporaux : Patrick OLLITRAUT
Chefs : Philippe TASTET

2 sapeurs : Alain RAGU
1ère Classe : Daniel TARDIF

5 sapeurs : Frédéric AMAZZINI, Séverine FOISSY, Hervé GUILLET, Joël MAROIS, Yannick COULEON, .

Hervé GUILLET a été reçu aux épreuves du Brevet National de Premiers Secours et a obtenu le diplôme de Sapeur Pompier Volontaire.

Le diplôme du parcours sportif a été remis à Hervé GUILLET, Joël MAROIS, Alain RAGU, Daniel TARDIF et Bernard THIERRY.

Nous remercions la Municipalité pour l'achat d'un véhicule léger de première intervention.

Nous vous rappelons :
Pour un appel urgent : faire le 18
Pour un appel non urgent : faire le 38.96.28.94 (répondeur)



L'ABLETTE DE CHAILLY

Association agréée pour la PECHE et la PROTECTION du milieu aquatique.

En 1993, l'ablette de Chailly a organisé sur son parcours avec le CSD 45 :

- Le Championnat départemental de 4ème division de pêche au coup.
- Le Championnat Départemental féminin, vétéran et cadet de pêche au coup
- Le concours de pêche des jeunes a rassemblé 42 participants
- Le concours de pêche inter-sociétaires 32 participants de plus 30 doublettes ont participé à notre concours de pétanque.

L'AAPP rassemble une centaine d'adhérents qui lui a permis d'aleviner avec 300 Kgs de gardons et brochets.

Nos dates à retenir pour 1994 :

- 30 Avril : Concours de pétanque
- 11 Juin : Concours de pêche des jeunes
- 30 Juillet : Concours de pêche inter-sociétaires et également une division de championnat départemental de pêche au coup.

L'AMICALE DES ANCIENS DE CHAILLY

Les exposés que nous avons élaborés ces dernières années reflètent un même état d'esprit, nos persévérances ainsi que les initiatives prises en commun pour la bonne marche de notre club, grâce à notre président Monsieur BURGEVIN et il faut le souligner, grâce au dévouement de chacun, surtout

au moment de la fête traditionnelle du 15 Août. Cette fête a connu un grand succès en 1993 et nous savons déjà que nous aurons le plaisir de recevoir en 1994 un groupe folklorique morvandiau avec musique, danses et chants interprétés par un groupe de 30 à 50 personnes.



L'année 1993 a été fertile en activités, nous énumérons ici les principales :

13 Janvier : Assemblée Générale et Gâlette des Rois en présence du Maire.
 21 Janvier : Noces d'Or de M. et Mme BOBEAU
 3 Février : Repas "Choucroute" au club
 25 Février : Théâtre à Orléans : "La Revue du Bonheur"
 10 Mars : Repas de printemps
 24 Mars : Concours Interne
 31 Mars : Voyage d'une journée à Vézelay
 7 Avril : Repas de Pâques
 du 24 au 28 Avril : Voyage dans le Gers en Armagnac
 2 Juin : Repas à l'auberge de la ferme de Lorris
 21 Juillet : Repas champêtre
 28 Juillet : Pique-Nique au Moulin Neuf à St Maurice sur Fessard

15 Août : Exposition-Vente avec le groupe folklorique Ukrainien et le trio de claquettes.
 28 Août : Repas réussite du 15 août
 1er Septembre : Voyage d'une journée au festival des jardins à Chaumont
 24 Septembre : Concours de boules Noyers-Chailly (Chailly vainqueurs)
 6 Octobre : 1er Repas Planéta (présentation d'articles divers)
 20 Octobre : 2ème Repas Planéta (présentation d'articles divers)
 10 Novembre : Concours Interne
 17 Novembre : Repas de le Réussite (restaurant BONNARD)
 25 Novembre : Voyage à Sancerre, repas et spectacle avec Fred MELA
 22 Décembre : Repas de Noël

LE BIBLIOBUS

C'est un dépôt d'environ 250 livres, mis gratuitement à la disposition du public par la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Orléans.

Ce dépôt est renouvelé 2 ou 3 fois par an. Il est ouvert à tous, enfants, jeunes et adultes ; l'emprunt se fait à la Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

On peut y trouver un assortiment de livres tel que : romans, policiers, bandes dessinées, albums documentaires ou de fiction, biographies... Certains livres appelés "large vision" sont adaptés aux personnes ayant des difficultés de vision, en effet ces livres sont écrits en caractère plus gros.

Les lecteurs pouvant être intéressés par des titres ne figurant pas dans le dépôt, il y a toujours possibilité d'adresser une demande précise à la bibliothèque centrale.

En 1993 de nouveaux lecteurs ont profité de ce service, n'hésitez pas à faire comme eux si vous le désirez.

Une nouveauté en 1993 : pendant les vacances scolaires d'été le dépôt de livres de l'école primaire a transité vers la Mairie, ce qui a permis aux jeunes lecteurs d'avoir un plus large choix de lecture. Expérience très appréciée par ceux qui en ont profité.

CONDITIONS D'UTILISATION et de RESERVATION DE LA SALLE COMMUNALE (FOYER DES JEUNES)

TARIFS en vigueur à partir du 1er Janvier 1994 :

- 500 F : personnes domiciliées à Chailly
- 600 F : personnes domiciliées hors commune
- Gratuit : Associations Communales
- 300 F : réunion d'Associations hors commune

Afin de garder ces locaux agréables et propres, il est demandé :

- de ne rien coller sur les murs ; 2 panneaux d'affichage sont prévus à cet effet
- de ne pas envoyer de projectile au plafond
- de laisser les sanitaires et WC propres
- de nettoyer et ranger les tables utilisées
- de nettoyer le sol après utilisation
- de respecter l'environnement (calme, fleurs...)

Une caution de 1000 F, à remettre à la réservation, sera demandée en vue de rembourser d'éventuels dommages causés lors de la location. Cette somme sera restituée en totalité si aucun préjudice n'est constaté.

VOLAILLES DEMARREES

en tous genres, toutes races
 OISONS, CANETONS,
 POUSSINS
 POULETTES prêtes à pondre

Ouvert de 15h à 19h
 sauf dimanche et jours fériés



FERME AVICOLE DE LA POTERIE

J.M. RENAULT
 Route de Noyers
 45260 CHAILLY EN GATINAIS

☎ 38 92 43 68

Les publicités figurant à la page de ce bulletin municipal ont été fournies et rédigées par les commerçants eux-mêmes.

TAXI CHAILLY

James JUSSY
 Toutes distances 24h/24
 Remboursement toutes caisses
 Malades Assis

38.96.21.06

MAISONS DE REPOS
 HOPITAUX - RAYONS - DIALYSES
 COLIS EXPRESS POUR LES ENTREPRISES



6, Bois de Romaison
 45260 CHAILLY EN GATINAIS